

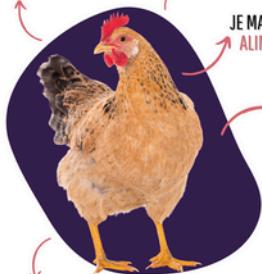
Panneaux informatifs AB

N°1 : VOLAILLE ↓

Une volaille bio, c'est quoi ?



L'ÉLEVAGE HORS-SOL EST INTERDIT
L'UTILISATION D'HORMONES POUR LA CROISSANCE EST INTERDITE
JE MANGE UNIQUEMENT DES ALIMENTS BIO SANS OGM
MON ÉLEVAGE EST CONTRÔLÉ MINIMUM 1 FOIS / AN
J'AI ACCÈS À L'EXTÉRIEUR
MES TRAITEMENTS ANTIBIOTIQUES SONT INTERDITS EN SYSTÉMATIQUE
LE DÉBECQUAGE ET LE GAVAGE SONT INTERDITS



N°2 : ŒUF ↓

Un œuf bio, c'est quoi ?



UNE POULE QUI MANGE UNIQUEMENT DES ALIMENTS BIO SANS OGM
ÉLEVÉE DANS UNE FERME CONTRÔLÉE (MIN 1 FOIS / AN) ET CERTIFIÉE AGRICULTURE BILOGIQUE
DONC LES TRAITEMENTS ANTIBIOTIQUES SONT INTERDITS EN SYSTÉMATIQUE
AVEC UN ACCÈS À L'EXTÉRIEUR
PAS DE COLORANT DE SYNTHÈSE DANS L'ALIMENTATION DES POULES POUR INTENSIFIER LE JAUNE D'ŒUF



N°3 : VACHE ↓

Une vache bio, c'est quoi ?



MES ALIMENTS DOIVENT ÊTRE PRODUITS LOCALEMENT (AU MOINS 70%)
MON VEAU EST NOURRI AVEC DU LAIT BIO (MINIMUM 3 MOIS)
JE MANGE UNIQUEMENT DES ALIMENTS BIO SANS OGM
MON ÉLEVAGE EST CONTRÔLÉ MINIMUM 1 FOIS / AN
J'AI ACCÈS AU PÂTURAGE DÈS QUE LA MÉTÉO LE PERMET
MES TRAITEMENTS ANTIBIOTIQUES SONT INTERDITS EN SYSTÉMATIQUE



L'UTILISATION D'HORMONES POUR LA REPRODUCTION EST INTERDITE

N°4 : CÉRÉALES ↓

Les produits céréaliers et légumineuses bio, c'est quoi ?



APRÈS TRANSFORMATION, JE NE CONTIENS PAS DE COLORANTS OU CONSERVATEURS CHIMIQUES
JE SUIS CULTIVÉ PUIS CONSERVÉ SANS ENGRAIS NI TRAITEMENTS CHIMIQUES DE SYNTHÈSE
CHAQUE ÉTAPE DE MA PRODUCTION EST CONTRÔLÉE
MA MONOCULTURE EST INTERDITE
JE SUIS ISSU D'UNE SEMENCE CERTIFIÉE BIO NON OGM



N°5 : LÉGUME ↓

Un légume bio, c'est quoi ?



JE SUIS CULTIVÉ DANS LE RESPECT DES SAISONS
JE SUIS ISSU DE SEMENCES OU DE PLANTS CERTIFIÉS BIO SANS OGM
LA MONOCULTURE EST INTERDITE, ET LA ROTATION DES CULTURES EST OBLIGATOIRE
JE NE REÇOIS PAS D'ENGRAIS OU TRAITEMENTS CHIMIQUES DE SYNTHÈSE
JE POUSSÉ OBLIGATOIREMENT EN PLEINE TERRE (HORS-SOL INTERDIT)
MA FERME EST CONTRÔLÉE MINIMUM 1 FOIS / AN



N°6 : FRUIT ↓

Un fruit bio, c'est quoi ?



JE SUIS CULTIVÉ DANS LE RESPECT DES SAISONS
LES JEUNES PLANTS SONT ISSUS DE PÉPINIÈRES CERTIFIÉES BIO
MA FERME EST CONTRÔLÉE MINIMUM 1 FOIS / AN
JE POUSSÉ OBLIGATOIREMENT EN PLEINE TERRE (HORS-SOL INTERDIT)
JE NE REÇOIS PAS D'ENGRAIS OU TRAITEMENTS CHIMIQUES DE SYNTHÈSE



N°7 : MOUTON ↓

Un mouton bio, c'est quoi ?



MON AGNEAU EST NOURRI AVEC DU LAIT BIO (45 JOURS MINIMUM)
MES ALIMENTS DOIVENT ÊTRE PRODUITS LOCALEMENT (AU MOINS 70%)
JE MANGE UNIQUEMENT DES ALIMENTS BIO SANS OGM
J'AI ACCÈS AU PÂTURAGE DÈS QUE LA MÉTÉO LE PERMET
MON ÉLEVAGE EST CONTRÔLÉ MINIMUM 1 FOIS / AN
MES TRAITEMENTS ANTIBIOTIQUES SONT INTERDITS EN SYSTÉMATIQUE



N°8 : PRODUITS LAITIERS ↓

Un produit laitier bio, c'est quoi ?



UN CONTRÔLE À CHAQUE ÉTAPE DE FABRICATION
DES ANIMAUX QUI MANGENT DES ALIMENTS BIO SANS OGM
DES ANIMAUX QUI ONT ACCÈS AU PÂTURAGE DÈS QUE LA MÉTÉO LE PERMET
UN LAIT TRANSFORMÉ À L'AIDE DE PRÉSURE ET FERMENTS NON OGM
UN ASSAISONNEMENT ADAPTÉ À L'AGRICULTURE BIO : AROMATES, SEL ...



N°9 : LAPIN ↓

Un lapin bio, c'est quoi ?



MON LAPEREAU EST NOURRI AVEC DU LAIT BIO (3 SEMAINES MINIMUM)
JE RESTE MINIMUM 100 JOURS EN ÉLEVAGE
JE MANGE UNIQUEMENT DES ALIMENTS BIO SANS OGM
MON ÉLEVAGE EST CONTRÔLÉ MINIMUM 1 FOIS / AN
MES TRAITEMENTS ANTIBIOTIQUES SONT INTERDITS EN SYSTÉMATIQUE
J'AI ACCÈS À L'EXTÉRIEUR DÈS QUE LA MÉTÉO LE PERMET ET LE HORS-SOL EST INTERDIT DANS MON LOGEMENT



L'UTILISATION D'HORMONES POUR LA REPRODUCTION EST INTERDITE

Panneaux informatifs AB

N°10 : VIN ↓

Un vin bio, c'est quoi ?

AB AGRICULTURE BIEN-ÊTRE BIOLOGIQUE

LES RAISINS DONT JE SUIS ISSU SONT CERTIFIÉS BIO, PRODUITS SANS ENGRAIS NI TRAITEMENTS CHIMIQUES DE SYNTHÈSE

L'USAGE DU CUIVRE ET DU SOUFRE EST LIMITÉ SUR LES VIGNES

LE SUCRE AJOUTÉ EST ÉGALEMENT CERTIFIÉ BIO

MON DOMAINÉ EST CONTRÔLÉ MINIMUM 1 FOIS / AN

LA DÉSALCOOLISATION EST INTERDITE

N°11 : PORC ↓

Un porc bio, c'est quoi ?

AB AGRICULTURE BIEN-ÊTRE BIOLOGIQUE

LE HORS-SOL EST INTERDIT DANS MON LOGEMENT ET JE GRANDIS SUR UNE LITIÈRE VÉGÉTALE

JE MANGE UNIQUEMENT DES ALIMENTS BIO SANS OGM

MON ÉLEVAGE EST CONTRÔLÉ MINIMUM 1 FOIS / AN

MES TRAITEMENTS ANTIBIOTIQUES SONT INTERDITS EN SYSTÉMATIQUE

JE VIS EN GROUPE ET J'AI ACCÈS À UNE AIRE EXTÉRIEURE

LA COUPE DES QUEUES ET DES DENTS EST INTERDITE

LA POSE D'ANNEAU NASAL EST INTERDITE

N°12 : MIEL ↓

Un miel bio, c'est quoi ?

AB AGRICULTURE BIEN-ÊTRE BIOLOGIQUE

MES RUCHES SONT ISOLÉES DE SOURCES DE POLLUTIONS (CULTURES ET ZONES INDUSTRIELLES)

IL Y A AU MOINS 50% DE CULTURE BIO, FORêt OU PRAIRIE DANS LE RAYON DE BUTINAGE (3KM)

L'UTILISATION DE DÉSHERBANT AUTOUR DES RUCHES EST INTERDIT

MON RUCHER EST CONTRÔLÉ MINIMUM 1 FOIS / AN

LES PRODUITS CHIMIQUES DONT INSECTICIDES SONT INTERDITS DANS MA RUCHE

LA CIRE DE MES RUCHES EST ISSUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'ALIMENTATION DES ABEILLES EST CERTIFIÉE BIO : SIROP, SUCRE OU MIEL

N°13 : CHÈVRE ↓

Une chèvre bio, c'est quoi ?

AB AGRICULTURE BIEN-ÊTRE BIOLOGIQUE

MON CHEVREAU EST NOURRI AVEC DU LAIT BIO (45 JOURS MINIMUM)

MES ALIMENTS DOIVENT ÊTRE PRODUITS LOCALEMENT (AU MOINS 70%)

JE MANGE UNIQUEMENT DES ALIMENTS BIO SANS OGM

J'AI ACCÈS AU PÂTURAGE DÈS QUE LA MÉTÉO LE PERMET

MON ÉLEVAGE EST CONTRÔLÉ MINIMUM 1 FOIS / AN

MES TRAITEMENTS ANTIBIOTIQUES SONT INTERDITS EN SYSTÉMATIQUE

L'UTILISATION D'HORMONES POUR LA REPRODUCTION EST INTERDITE

N°14 : L'AB ↓

L'AGRICULTURE BIO, c'est aussi ...

UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL RESPECTÉ

PLUS D'EMPLOI LOCAL SUR LES FERMES

DES CONTRÔLES OBLIGATOIRES

UN CAHIER DES CHARGES RESPECTÉ

LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

LE MAINTIEN DES PRAIRIES ET LA PROTECTION DES SOLS

ZÉRO OGM, ZÉRO PRODUIT CHIMIQUE DE SYNTHÈSE

UN SYSTÈME RÉSILIENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE